

LES RAISONS D'OBTENIR UN RGE :

- ⇒ Continuer à faire bénéficier à vos clients **des aides fiscales sur les travaux** (ECO PTZ , anah, ...)
- ⇒ Valoriser son savoir faire et être **référéncé au guichet unique « www.faire.fr »** le service public de la rénovation énergétique

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Comprendre le **fonctionnement énergétique d'un bâtiment** dans le contexte du « PREH »,
- Connaître les principales **technologies clés, les différentes solutions d'amélioration** de la performance énergétique d'un bâtiment, **leurs interfaces**,
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir **appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique**, en interprétant une évaluation énergétique.

Pré requis: avoir déclaré l'activité « installation et pose » au registre des métiers - fournir un extrait au registre des métiers.

Dates 2021: les 23, 24 et 25 février les 15, 16 et 17 juin les 20, 21 et 22 décembre

Bulletin à retourner à la CAPEB de l'AUBE, accompagné d'un chèque de 600€ TTC à l'ordre de AFOLOR

! Pas de prise en charge pour les TNS installés dans l'année 2021 et pour les gérants salariés ne cotisant pas à l'URSSAF (fournir obligatoirement un bulletin de salaire).

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Siret : NAFA :

Port : mail:

Email :

PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAFCEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____/____/____

A votre écoute:

Audrey Signorelli - **Conseillère Formation**

Contact : formation@capeb10.fr - 03 25 76 27 80

